

Badische Landesbibliothek Karlsruhe

Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe

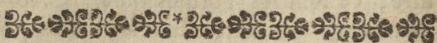
Traité Des Tvlipes

LaChesnée Monstereul, Charles

A Paris, 1678

Chapitre XVIII

[urn:nbn:de:bsz:31-334499](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:bsz:31-334499)



CHAPITRE XVIII.

16
*Des signes qui marquent quelles sont
 les Tulipes qui se doivent
 panacher.*

LEs sçavans Curieux n'ont pas besoin de voir la fleur des Tulipes pour connoître celles qui se doivent panacher, & mesme parangonner. Cela se reconnoist facilement par les experts Fleuristes, qui s'acquierent cette connoissance par une longue experience, & par la remarque qu'ils font, lors que les Tulipes sortent de la Terre, & qu'elles ont poussé deux feüilles; ils tiennent pour regle certaine, que les Tulipes qui ont comme une forme d'argot, ou deux petites cornes, & qui montrent des figures aux feüilles au sortir de la terre, sont absolument panachées, & les autres rarement: ce qui est causé par l'infusion des substances que les éléments ont mises en ces plantes, qui affectionnant de monter, & la perfectionner par son accroissement;

DÈS TULIPES. 55

le plus grossier s'affessant, reste pour les feüilles de la plante, & se mélangant avec la substance propre à son augmentation, y forment ces figures; comme le plus subtil montant pour la perfection de la fleur, prend le coloris propre à l'Element qui le produit. Mais comme ces figures paroissent seulement au sortir de la terre, elles se dissipent aussi, lors que les feüilles croissant, s'avancent davantage dans l'air, qui abondant toujours en sa substance, leur communique; en sorte qu'elle les fait disparoistre de feüilles, en les teignant, & faisant prendre le vert.



CHAPITRE XIX.

Que par art on peut faire embellir les Tulipes, & avancer leur transformation.

A Prés avoir fait voir comme la Tulipe se perfectionne naturellement, & comme la nature luy donne les couleurs, reste maintenant à dire, si par art on peut faire embellir celles

E iij